

Une économie fragile, en quête de diversification

Depuis 1975, l'emploi baisse dans le SCoT nord Haut-Marnais alors qu'il reste stable dans les SCoT similaires. Ce territoire traditionnellement spécialisé dans la fonderie perd des emplois dans l'industrie sans en créer suffisamment dans le secteur tertiaire. En 2013, le tissu productif du SCoT reste moins diversifié que dans les territoires comparables et son économie très dépendante de grands établissements relevant de l'industrie métallurgique. En écho à la baisse progressive de l'emploi, le chômage est plus important que dans les territoires similaires et concerne principalement les ouvriers et les employés. Par ailleurs, la structure du marché du travail local entraîne d'importants échanges de travailleurs avec l'extérieur du territoire.

Marine Emorine, Insee

Au milieu du 19^e siècle, la Haute-Marne est un des bastions de la métallurgie française, concentrant 20 % de la fonte et du fer français (M. Bulard, *L'industrie du fer dans la Haute-Marne*, 1904). Au 20^e siècle, alors que les processus industriels se modernisent et que les besoins des consommateurs évoluent, l'industrie métallurgique s'es-souffle. Près de 6 000 emplois sont supprimés dans le SCoT nord Haut-Marnais de 1975 à 2013, soit une baisse de 0,5 % en moyenne par an. Dans les territoires similaires, l'emploi croît de 0,2 % en moyenne par an.

Des pertes d'emplois marquées dans le secteur de l'industrie

Depuis 1975, les restructurations de l'industrie ont affecté tous les territoires, mais particulièrement ceux spécialisés dans les domaines industriels traditionnels. Avec plus de 40 % de l'emploi consacré à l'industrie en 1975, la spécialisation sectorielle du SCoT nord Haut-Marnais est bien plus importante que dans le référentiel construit. Entre 1975 et 2013, le SCoT perd ainsi 8 220 emplois dans ce secteur (figure 1), une baisse importante par rapport aux autres SCoT (- 2 % en moyenne par an contre - 1 %). En parallèle, l'emploi agricole a été divisé par deux, notamment en raison de la modernisation du secteur (-1 350 emplois pour le SCoT). Ainsi, le tertiaire est le seul secteur pourvoyeur d'emplois sur la période : au sein du SCoT, la tertiarisation de l'économie permet la création de 4 500 emplois. De 1975 à 2013, la progression est néanmoins deux fois plus faible que celle observée dans le territoire de comparaison (+ 0,7 % en moyenne par an contre + 1,4 %) et ne compense pas les pertes enregistrées dans les autres secteurs.

Un tissu productif toujours spécialisé

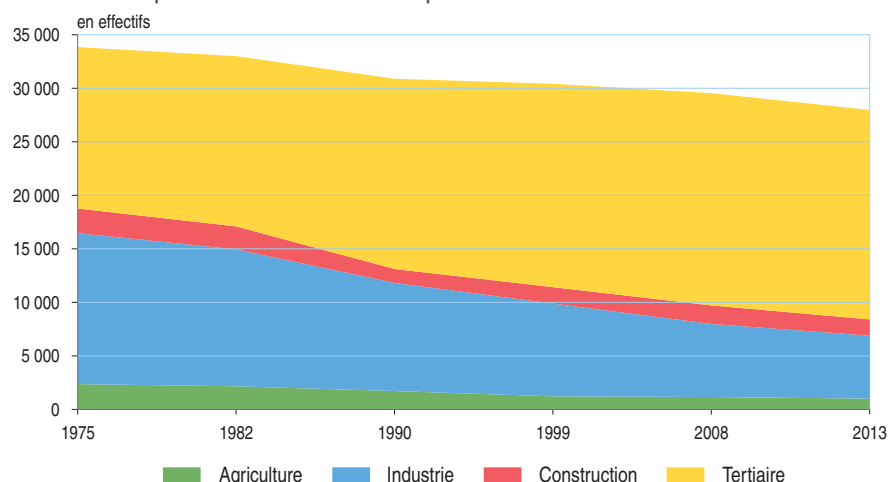
Depuis 1975, le SCoT nord Haut-Marnais connaît donc une reconversion économique importante. Avec la tertiarisation des activités, sa structure économique se rapproche progressivement de celle du référentiel. En 2013, le SCoT reste néanmoins plus spécialisé.

En 2014, les activités productives du SCoT regroupent 37 % des salariés, contre 34 % dans le territoire de comparaison. Conserver les traces de son passé industriel, la sphère productive du SCoT se compose majoritairement d'emplois dans le domaine de la métallurgie. En 2014, ce secteur est le principal moteur économique du SCoT (encadré 1). Il rassemble 14 % des salariés, soit 4 fois plus qu'au sein du référentiel (figure 2). En dehors de la métallurgie,

le tissu industriel du SCoT est peu développé. Les activités industrielles qui en sont proches (fabrication de machines et d'équipements ou de matériels de transport) regroupent 4 % des salariés, une proportion voisine de celle des autres SCoT. Par ailleurs, malgré un fort potentiel environnemental (encadré 2) l'agriculture et les industries agroalimentaires qui y sont liées emploient deux fois moins de salariés dans le SCoT que dans les territoires de comparaison. De la même manière, la filière bois est peu représentée alors que 40 % du territoire est couvert par des forêts. Certains services sont moins développés dans le SCoT, notamment les services spécialisés, scientifiques ou techniques servant d'appui aux entreprises (services juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle, d'analyses, etc.).

1 8 000 emplois en moins dans l'industrie depuis 1975

Évolution de l'emploi du SCoT nord Haut-Marnais par secteur d'activité



Champ : emploi total au lieu de travail.

Lecture : de 1975 à 2013 dans le SCoT nord Haut-Marnais, le nombre d'emplois dans l'industrie est passé de 14 100 à 5 890.

Source : Insee, Recensements de la population 1975 à 2013, exploitations lourdes et complémentaires.

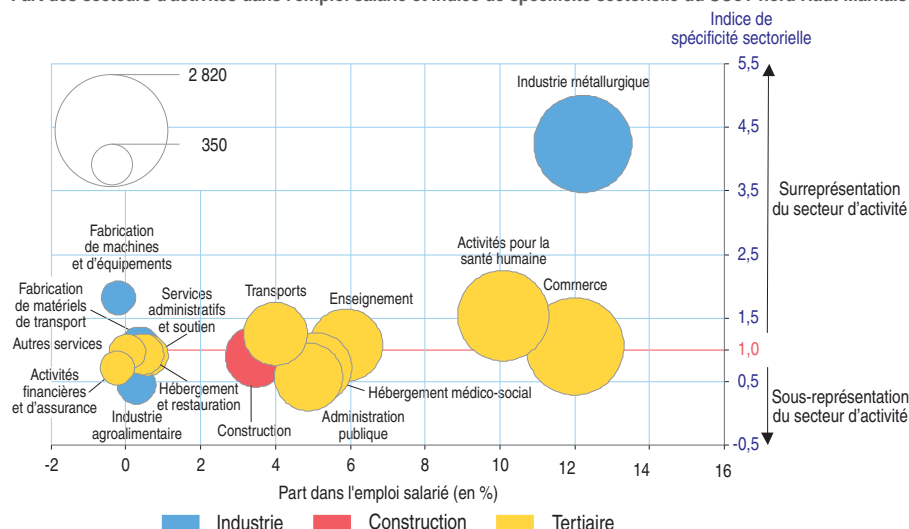
Des activités présentes à renforcer

En parallèle des activités productives, le territoire s'organise autour d'activités présentes. Celles-ci sont mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes sur le territoire, qu'elles soient résidentes ou touristes.

En 2014, si la sphère présente regroupe une part presque équivalente de salariés dans le SCoT et dans le référentiel (63 % et 66 %), leur composition diffère. Le territoire bénéficie d'une offre de santé développée et les activités qui y sont liées (services hospitaliers, médecins, dentistes) regroupent 12 % des salariés du SCoT, soit 1,5 fois plus qu'au sein du référentiel construit. À l'inverse, malgré son statut de sous-préfecture de département, l'administration publique représente 7 % des salariés du SCoT (contre 12 % dans le territoire de comparaison). En Haute-Marne, ces activités sont plus développées autour de Chaumont, préfecture du département. Le SCoT comprend également moins de services d'hébergement et d'action sociale, qui correspondent principalement à des activités médicales et sociales pour personnes âgées et handicapées (7 % des salariés contre 10 %).

2 L'industrie métallurgique quatre fois plus représentée dans le SCoT

Part des secteurs d'activités dans l'emploi salarié et indice de spécificité sectorielle du SCoT nord Haut-Marnais



Note : l'indice de spécificité sectorielle rapporte le poids du secteur dans l'emploi salarié du SCoT nord Haut-Marnais au poids du même secteur dans l'emploi salarié du référentiel. L'indice vaut 1 quand le secteur a le même poids dans les deux territoires. Il est supérieur à 1 lorsque le secteur est surreprésenté dans le SCoT (compris entre 0 et 1 quand le secteur est sous-représenté). Champ : les 14 principaux secteurs d'activités du SCoT nord Haut-Marnais. Lecture : en 2014, dans le SCoT nord Haut-Marnais, l'industrie métallurgique emploie 2 820 salariés, soit 14,2 % des effectifs salariés. Cette proportion est 4,2 fois plus élevée qu'au sein du référentiel construit. Source : Insee, CLAP 2014.

En parallèle, les coopératives, mutuelles, associations et fondations réunissent 1 820 salariés. L'économie sociale et solidaire emploie ainsi 9 % des salariés dans le SCoT, contre 13 % dans le référentiel : seuls 8 % des

salariés travaillent dans des associations, soit 2,5 points de moins. Les coopératives, souvent rattachées au secteur agricole, sont également moins développées.

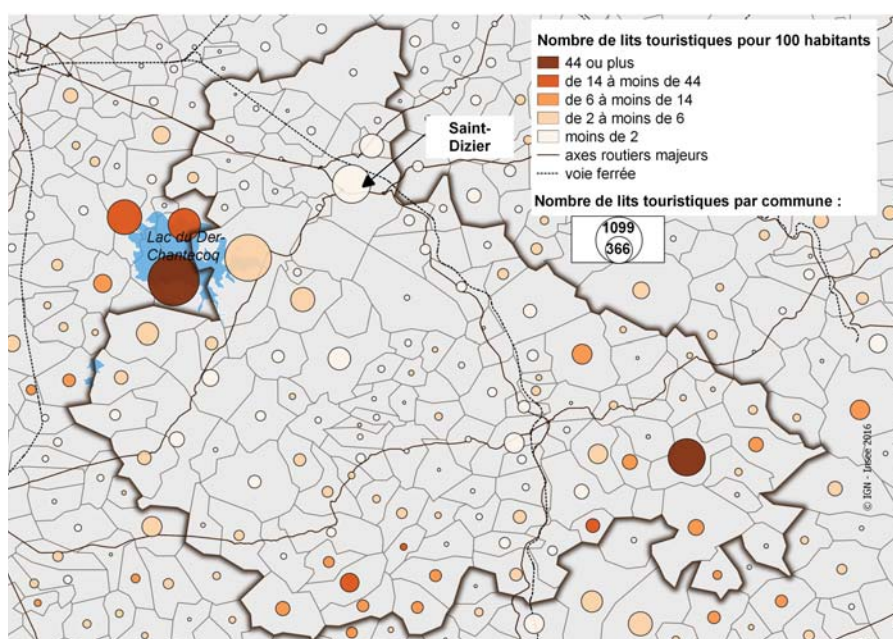
Malgré un cadre environnemental propice, le tourisme est peu présent au sein du SCoT : en 2013, les activités de ce secteur rassemblent 2 % de l'emploi, contre 3 % dans les territoires comparables. Le SCoT dispose d'une faible capacité d'accueil touristique : seuls six campings et moins d'une quinzaine d'hôtels sont implantés sur le territoire. Au 1^{er} janvier 2016, le taux de fonction touristique, nombre de lits touristiques pour 100 habitants (*définitions*), est ainsi deux fois plus faible dans le SCoT qu'au sein du référentiel (*figure 3*). Le développement des activités touristiques est très localisé autour du Lac du Der-Chantecoq. Le taux de fonction touristique est cependant près de six fois plus faible pour les communes du SCoT limitrophes du lac que pour celles non rattachées au SCoT.

Une dépendance importante à de grands établissements

Outre sa structure productive particulière, le SCoT nord Haut-Marnais se caractérise par une dépendance importante vis-à-vis de grands établissements. En 2014, les dix plus grands regroupent plus de 20 % des salariés du SCoT, soit près de cinq fois plus que dans le référentiel construit.

3 Peu de communes concernées par le tourisme

Taux de fonction touristique en 2016, par commune



Lecture : au 1^{er} janvier 2016, la commune d'Éclaron-Braucourt-Sainte-Livière compte 5 lits touristiques pour 100 habitants recensés en 2013.

Source : Insee, Recensement de la population 2013 (exploitation principale) - Pôle de compétence tourisme 2016.

4 Les deux tiers des salariés concentrés dans le pôle urbain de Saint-Dizier

20 principaux établissements du SCoT nord Haut-Marnais en 2014

	Raison sociale	Localisation	Secteur d'activité (NAF – A5)	Secteur d'activité (NAF – A38)	Tranche d'effectif salarié
1	Centre Hospitalier Genevieve de Gaulle Anthonioz	Pôle de Saint-Dizier	Tertiaire	Santé humaine	500 à 999
2	Centre Hospitalier de La Haute-Marne	Pôle de Saint-Dizier	Tertiaire	Santé humaine	500 à 999
3	Association Du Bois L'abbesse	Pôle de Saint-Dizier	Tertiaire	Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	200 à 499
4	Acieries Hachette et Driout	Pôle de Saint-Dizier	Industrie	Industrie métallurgique	200 à 499
5	Ferry Capitain	Pôle de Joinville	Industrie	Industrie métallurgique	200 à 499
6	Fonderies de Brousseval et Montreuil	Pôle de Wassy	Industrie	Industrie métallurgique	200 à 499
7	Yanmar Construction Équipement Europe	Pôle de Saint-Dizier	Industrie	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a	200 à 499
8	G.H.M.	Commune isolée	Industrie	Industrie métallurgique	200 à 499
9	Sodibrag	Pôle de Saint-Dizier	Tertiaire	Commerce	200 à 499
10	SnCF Mobilités	Pôle de Saint-Dizier	Tertiaire	Transport	200 à 499
11	Cora	Pôle de Saint-Dizier	Tertiaire	Commerce	200 à 499
12	Cogesal-Miko	Pôle de Saint-Dizier	Industrie	Industrie agroalimentaire	200 à 499
13	Commune de Saint Dizier	Pôle de Saint-Dizier	Tertiaire	Administration publique	200 à 499
14	Hôpital de Wassy	Pôle de Wassy	Tertiaire	Santé humaine	100 à 199
15	Yto France Sas	Pôle de Saint-Dizier	Industrie	Fabrication de matériel de transport	100 à 199
16	Ferro France	Pôle de Saint-Dizier	Industrie	Industrie chimique	100 à 199
17	Hôpital Local de Joinville	Commune périurbaine	Tertiaire	Santé humaine	100 à 199
18	Corsi France International Transport S	Pôle de Saint-Dizier	Tertiaire	Transport	100 à 199
19	Saint Gobain Pam	Commune périurbaine	Industrie	Industrie métallurgique	100 à 199
20	Fonderie G.H.M.	Pôle de Wassy	Industrie	Industrie métallurgique	100 à 199

Note 1 : situation des établissements actifs au 31 décembre 2014, classés par ordre d'effectifs salariés. Les mouvements d'établissements ainsi que les changements d'effectifs ayant eu lieu après cette date ne sont pas pris en compte.

Note 2 : la Base Aérienne 113, implantée à Saint-Dizier, est le premier établissement employeur du département de Haute-Marne. Courant 2016, une partie des effectifs de la base aérienne 102 de Dijon-Longvic viendra renforcer l'escadron de protection de la base aérienne de Saint-Dizier.

Champ : emploi salarié au lieu de travail, hors défense.

Source : Insee, CLAP 2014.

Cette concentration s'explique par la présence de grandes structures relevant essentiellement de la santé humaine et de l'industrie. Deux centres hospitaliers emploient plus de 500 salariés chacun (figure 4). Les autres grands établissements, employant entre 200 et 499 salariés, sont principalement industriels. L'industrie métallurgique se compose essentiellement de grandes usines, telles que les Acieries Hachette et Driout, Ferry Capitain ou les Fonderies de Brousseval et Montreuil. Le territoire compte également d'autres grandes industries, comme les usines Yanmar construction équipement Europe, Cogesal-Miko, Ferro France ou YTO France. Dans les autres secteurs, l'emploi est moins concentré. Notamment, le commerce se compose surtout de petites structures ; seuls quelques établissements (Sodibrag, CORA, Intermarché, Capie) emploient plus de 50 salariés.

La concentration de l'emploi au sein du SCoT est également géographique : en 2014, sur les 20 principaux établissements du SCoT, 13 sont implantés dans le pôle de Saint-Dizier.

Moins de trois personnes sur cinq ont un emploi

En 2013, parmi les 44 730 personnes âgées de 15 à 64 ans, 31 220 sont actives. Le taux d'activité du SCoT s'établit ainsi à 70 %, soit 4 points de moins que dans le territoire de comparaison (figure 5). De la même manière, 58 % de la population âgée de 15 ans à 64 ans a un emploi, contre 64 % au sein du référentiel construit. Les taux d'activité et d'emploi du SCoT sont plus faibles que ceux du département (respectivement

72 % et 62 %), eux-mêmes inférieurs à ceux de France métropolitaine (73 % et 64 %).

Au sein du SCoT, les femmes sont nettement moins actives que les hommes (64 % contre 76 %) et leur taux d'activité est également inférieur à celui du référentiel construit (70 %). Le fait qu'elles soient deux fois plus fréquemment mères au foyer va dans le même sens (12 % contre 6 %). Par ailleurs, cinq femmes sur dix ont un emploi dans le SCoT, contre six sur dix dans les territoires similaires.

5 Deux femmes sur trois sont actives

Taux d'activité et taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans en 2013 (en %)

	Taux d'activité		Taux d'emploi	
	SCoT nord Haut-Marnais	Référentiel construit	SCoT nord Haut-Marnais	Référentiel construit
Hommes	75,6	76,3	64,4	67,5
Femmes	63,9	70,4	51,9	61,3
15-24 ans	51,5	49,3	34,5	35,8
25-54 ans	86,6	91,3	73,9	81,8
55-64 ans	39,3	44,6	34,5	40,5
Ensemble des personnes de 15 à 64 ans	69,8	73,4	58,2	64,5

Champ : personnes âgées de 15 à 64 ans au lieu de résidence.

Lecture : en 2013, 69,8 % des résidents du SCoT nord Haut-Marnais âgés de 15 à 64 ans sont actifs et 58,2 % sont en emploi.

Source : Insee, Recensement de la population 2013 (exploitation principale).

À l'inverse, la proportion de jeunes actifs parmi les 15-24 ans est plus importante dans le SCoT Haut-Marnais que dans les SCoT similaires (52 % contre 49 %) ; parallèlement, les jeunes élèves ou étudiants sont moins nombreux (43 % contre 46 %).

Les moins diplômés et qualifiés particulièrement touchés par le chômage

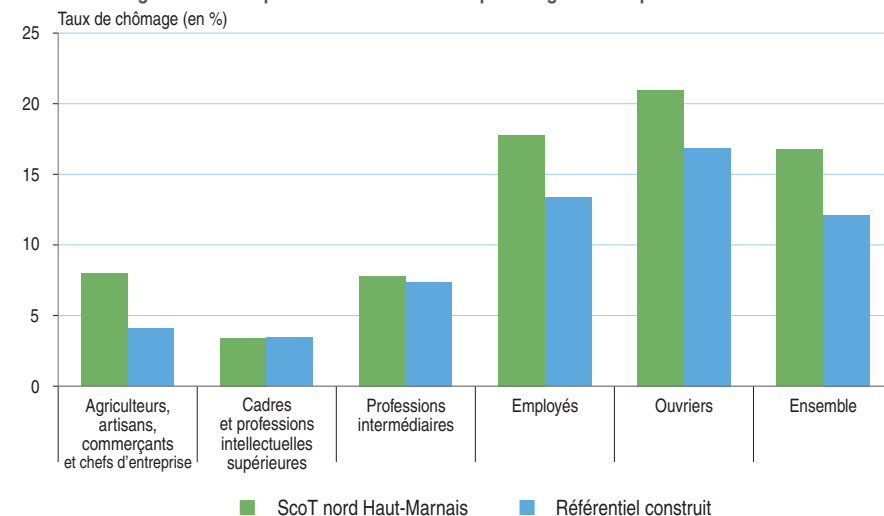
Face aux difficultés du marché du travail local, 17 % des actifs âgés de 15 à 64 ans en 2013 se déclarent au chômage au sein du SCoT. Cette part est supérieure de 4 points à celle du référentiel construit et de 3 points à celle de la Haute-Marne.

Les jeunes et les femmes sont particulièrement concernés : en 2013, 33 % des actifs de 15 à 24 ans et 19 % des femmes sont chômeurs, contre respectivement 27 % et 13 % dans le territoire de comparaison.

Dans le SCoT nord Haut-Marnais, le chômage de très longue durée est plus important que dans les autres SCoT, marque d'un phénomène plus structurel que conjoncturel (*encadré 3*). Il est lié aux profondes restructurations économiques de ces dernières décennies mais aussi à une inadéquation du niveau de qualification des emplois et des habitants. De façon générale, les personnes les moins diplômées rencontrent davantage de difficultés à trouver un

6 Plus d'un ouvrier sur cinq est au chômage dans le SCoT

Taux de chômage déclaré des personnes de 15 à 64 ans par catégorie socioprofessionnelle en 2013



Champ : chômeurs âgés de 15 à 64 ans au lieu de résidence.

Lecture : en 2013, 21 % des actifs ouvriers âgés entre 15 et 64 ans sont au chômage dans le SCoT nord Haut-Marnais.

Source : Insee, Recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire).

emploi. Ces difficultés sont d'autant plus marquées dans le SCoT, où un quart des actifs peu diplômés sont au chômage, contre un cinquième dans le référentiel construit ; pour les plus diplômés, le taux de chômage est bien plus faible (7 % dans le SCoT et 6 % dans les territoires comparables). Par ailleurs, les ouvriers et les employés sont plus souvent au chômage que les cadres et les professions intermédiaires et leur taux

de chômage est également plus élevé que dans le référentiel (*figure 6*).

Un marché du travail peu équilibré

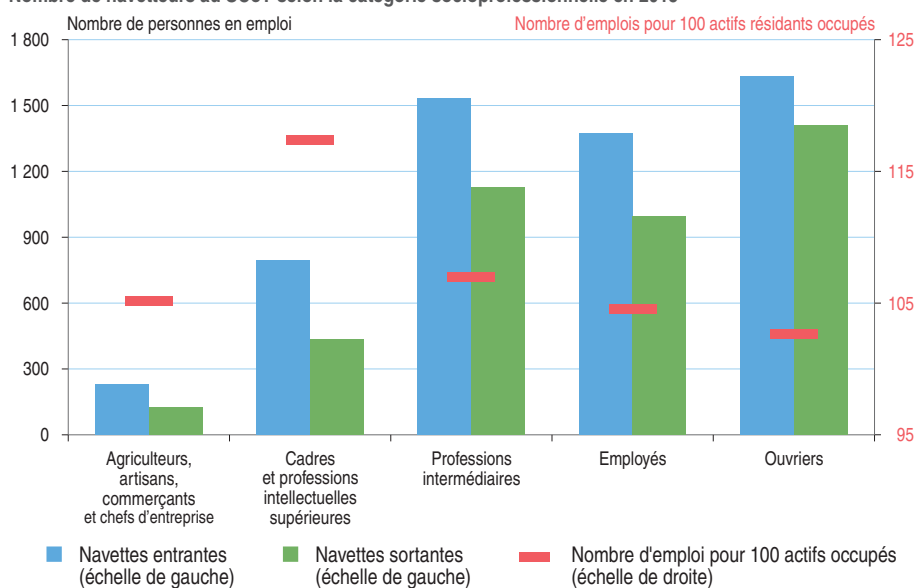
En 2013, 106 emplois sont disponibles pour 100 actifs occupés résidant dans le SCoT. Avec un taux d'emploi faible, le nombre de résidents occupés (26 500) est insuffisant pour combler l'offre d'emploi du SCoT (27 970). Dans le référentiel de comparaison, l'offre et la demande d'emploi sont égales.

En conséquence, les navettes domicile-travail du SCoT sont importantes et excédentaires. En 2013, 4 090 personnes résidant dans le SCoT travaillent à l'extérieur du territoire tandis que 5 760 personnes résidant en dehors du SCoT viennent y travailler.

Cet ajustement entre l'offre et la demande d'emploi s'observe pour toutes les catégories professionnelles, marquant un déséquilibre entre le niveau de qualification des emplois offerts et celui de la population résidente. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont les plus concernés : 117 emplois sont disponibles pour 100 actifs occupés résidant dans le SCoT (*figure 7*). Pour compléter cette offre excédentaire, les cadres sont nombreux à venir de l'extérieur pour travailler dans le SCoT. Ils représentent ainsi 14 % des navetteurs entrants contre 11 % des navetteurs sortants. Les entrants correspondent notamment à des cadres techniques d'entreprise. Les navetteurs ouvriers sont également plus nombreux à

7 Plus de navettes entrantes que sortantes quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle

Nombre de navetteurs au SCoT selon la catégorie socioprofessionnelle en 2013



Champ : personnes de 15 ans ou plus en emploi au lieu de résidence et au lieu de travail.

Lecture : en 2013, 117 emplois de cadres existent dans le SCoT pour 100 cadres résidant sur le territoire. L'écart entre la demande et l'offre d'emplois (- 360) est complété par des navettes entrantes (790) plus importantes que les navettes sortantes (440).

Source : Insee, Recensement de la population 2013 (exploitation principale).

venir travailler dans le SCoT qu'à en sortir. Toutefois, en proportion, les ouvriers sont moins représentés parmi les navetteurs entrants (29 % d'entre eux) que parmi les navetteurs sortants (34 %).

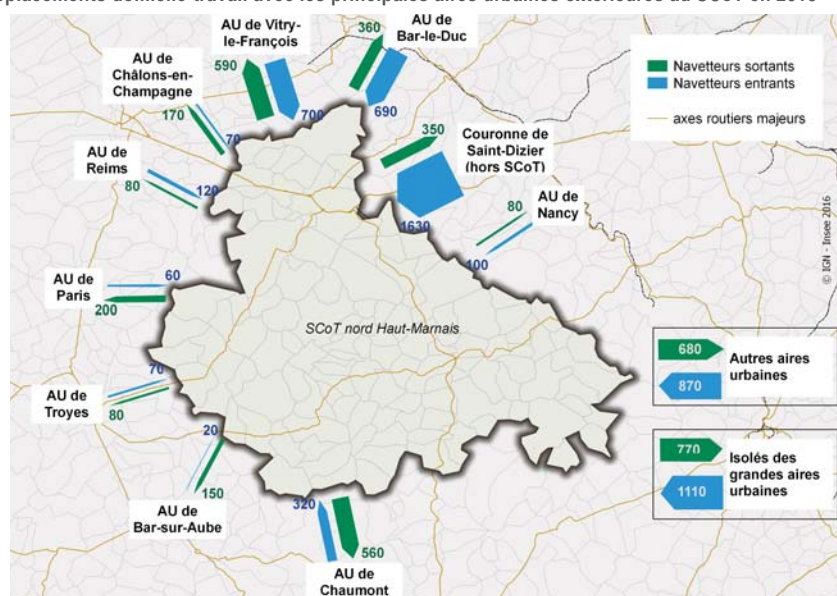
Des déplacements domicile-travail à proximité du SCoT

En 2013, les déplacements domicile-travail du SCoT s'effectuent principalement avec le reste de la région Grand Est (94 % des entrées et 90 % des sorties). Le SCoT est entouré de communes rurales, souvent résidentielles. Ainsi, 71 % des navetteurs entrants résident dans une commune proche du SCoT. C'est bien plus que pour les navetteurs sortants (55 %), qui s'éloignent davantage pour aller travailler.

Les échanges de travailleurs sont excédentaires avec la plupart des aires urbaines entourant le territoire (figure 8), notamment avec la partie de l'aire urbaine de Saint-Dizier n'appartenant pas au SCoT (+ 1 280) et dans une moindre mesure avec les aires urbaines de Bar-le-Duc et de Vitry-le-François (+ 330 et + 120). En revanche, le SCoT enregistre plus de sorties de travailleurs que d'entrées avec les aires urbaines de Chaumont, de Paris, de Bar-sur-aube et de Châlons-en-Champagne.

8 Huit navettes sur dix en direction des aires urbaines extérieures au SCoT

Déplacements domicile-travail avec les principales aires urbaines extérieures au SCoT en 2013



Champ : navetteurs de 15 ans ou plus au lieu de résidence et au lieu de travail (en France).

Lecture : en 2013, 560 personnes résidant dans le SCoT travaillent dans l'aire urbaine de Chaumont et 320 personnes résidant dans l'aire urbaine de Chaumont travaillent dans le SCoT.

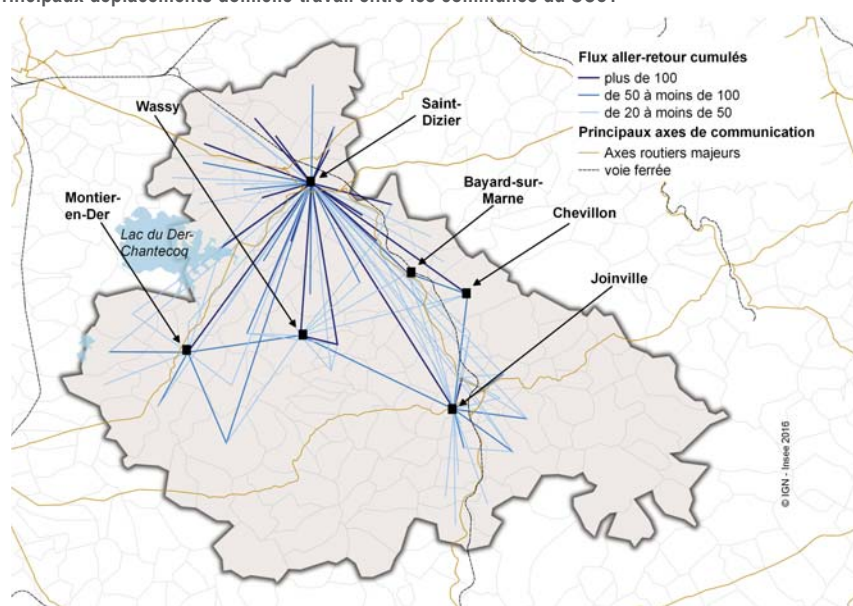
Source : Insee, Recensement de la population 2013 (exploitation principale).

En dehors des aires urbaines, de nombreux échanges s'effectuent avec des communes éloignées des aires urbaines, pour la plupart situées à proximité du SCoT. Les échanges avec ces communes sont excédentaires, sauf pour quelques-unes. Parmi elles, Bure

accueille plus de 10 % des navetteurs sortant du SCoT en direction des communes isolées. Située à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Saint-Dizier, la commune de Bure abrite le Laboratoire de recherche souterrain de Meuse et Haute-Marne exploité par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) et constitue la future zone d'implantation du projet Cigéo (Centre Industriel de stockage Géologique) exploitée par l'agence.

9 Une polarisation de l'emploi dans la commune de Saint-Dizier

Principaux déplacements domicile-travail entre les communes du SCoT



Champ : navetteurs de 15 ans ou plus résidant au sein du SCoT.

Lecture : en 2013, 210 personnes résident dans la commune de Wassy et travaillent dans la commune de Saint-Dizier. Inversement, 130 personnes résident à Saint-Dizier et travaillent à Wassy. Les flux de déplacements domicile-travail cumulés entre ces deux communes s'élèvent à 340 personnes.

Source : Insee, Recensement de la population 2013 (exploitation principale).

11 600 navetteurs à l'intérieur du SCoT

Au sein du SCoT, 11 580 habitants travaillent dans une commune différente de celle où ils résident. Parmi ces navetteurs internes, 44 % habitent dans une commune périurbaine, 30 % dans un pôle urbain et 26 % dans une commune isolée.

Les trois quarts des personnes se déplaçant à l'intérieur du SCoT pour travailler exercent leur activité dans un pôle urbain, dont plus de la moitié dans celui de Saint-Dizier. Les communes isolées constituent le lieu de travail de près de 15 % des navetteurs, la plupart exerçant soit à Montier-en-Der soit à Sommevoire (figure 9). Les 10 % de navetteurs restants travaillent dans une commune périurbaine, principalement à Bayard-sur-Marne où est implantée l'usine de Saint-Gobain PAM et à Chevillon.

La voiture est le mode de transport privilégié des personnes se déplaçant à l'intérieur du SCoT pour aller travailler : 95 % d'entre eux l'utilisent. Seul 2 % des navetteurs empruntent les transports en commun pour se déplacer. Ces derniers sont particulièrement peu utilisés par les navetteurs travaillant dans les pôles et les communes périurbaines du SCoT qui privilégient la voiture ou les deux-roues. L'usage des transports en commun est plus courant de la part des navetteurs travaillant dans une commune isolée du SCoT (5 % d'entre eux) : notamment 15 % des personnes qui résident dans le pôle de Saint-Dizier et qui travaillent dans une commune isolée utilisent les transports en commun lors de leurs trajets domicile-travail. ■

Encadré 1

L'industrie métallurgique : principal moteur de création de richesse du SCoT

Sur les 930 millions d'euros de richesse dégagée par le territoire en 2012, 48 % proviennent d'activités productives (46 % dans le référentiel construit). L'industrie métallurgique est le principal moteur de création de richesse du territoire (15 % de la richesse) au contraire du référentiel construit où la valeur ajoutée découle d'activités productives plus diversifiées. Hors métallurgie, les autres activités industrielles du SCoT représentent ainsi 8 % de sa richesse, contre 18 % dans le territoire de comparaison.

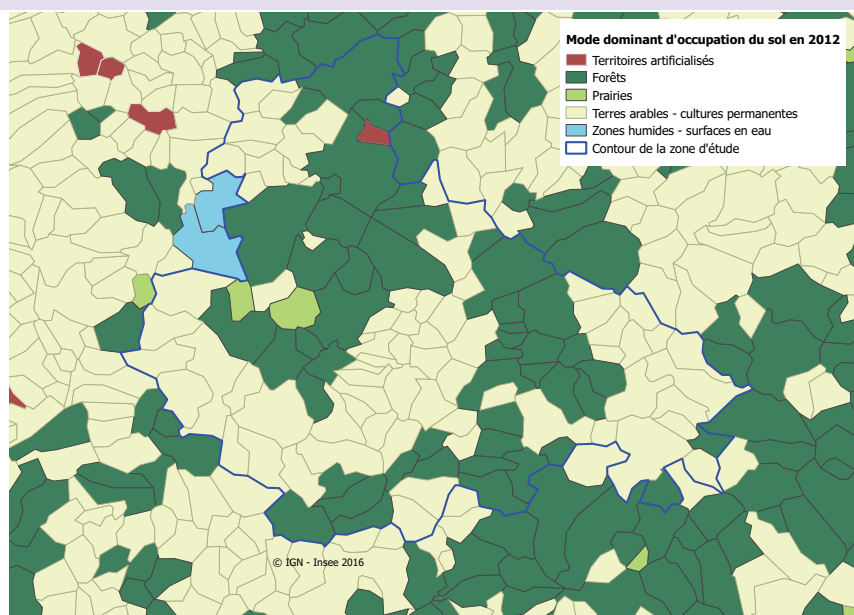
Encadré 2

Avec 40 % de son territoire couvert par des forêts, la Haute-Marne fait partie des départements les plus boisés de France. Les forêts sont également très présentes dans le SCoT puisqu'elles couvrent près de 40 % du territoire, contre moins de 30 % pour le référentiel construit. Le SCoT se caractérise également par de grands espaces agricoles principalement dédiés à la culture : près de la moitié de la surface agricole utilisée en 2010, contre un tiers dans les autres SCoT.

Le SCoT jouxte par ailleurs le Parc Naturel de la Forêt d'Orient ainsi que le Lac du Der-Chantecoq, l'un des plus grands lacs artificialisés d'Europe, réputé pour les loisirs nautiques et pour la qualité de vie offerte aux communes environnantes. Le territoire fait aussi l'objet de divers classements en vue de sa préservation : les zones humides d'importance internationale couvrent plus de 40 % du territoire et les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) plus de 20 %.

Des atouts environnementaux à valoriser

Près de 40 % du SCoT est boisé



Source : Union européenne, SOeS – CORINE Land Cover 2012.

Encadré 3

Un chômage structurel important

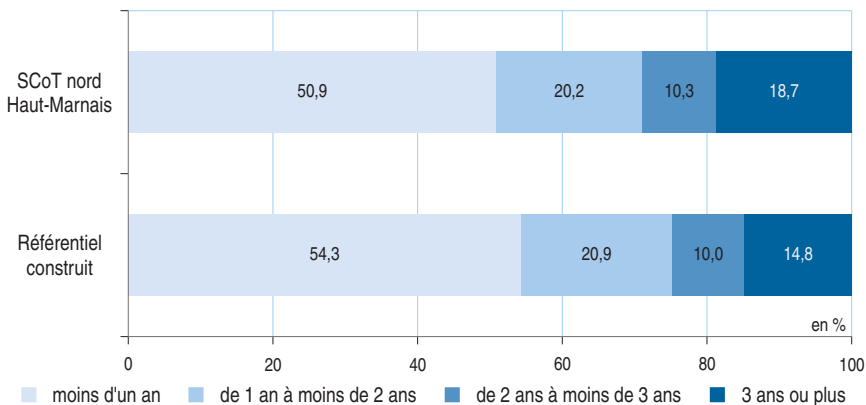
Au 31 décembre 2015, on dénombre 6 680 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C (*définitions*) dans le SCoT, soit 15 % de la population en âge de travailler. Ce taux est supérieur de 2 points à celui du référentiel construit ou du département.

Le chômage structurel est important au sein du SCoT : parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi, 49 % le sont depuis plus d'un an, contre 46 % dans le référentiel. Le chômage de très longue durée (trois ans ou plus) touche 19 % des demandeurs d'emploi du SCoT, soit 4 points de plus que dans le territoire de comparaison.

Tous les actifs ne sont pas affectés de la même manière par le chômage structurel. Les ouvriers et les employés ont les taux de chômage les plus élevés, même si le chômage des employés est plus volatile que celui des ouvriers. Ainsi, dans le SCoT, 21 % des ouvriers demandeurs d'emplois sont inscrits comme tels depuis trois ans ou plus, contre 18 % pour les employés. Ces proportions sont très largement supérieures à celles du référentiel (respectivement 17 % et 15 %). À l'inverse, dans le SCoT les cadres et les techniciens sont davantage préservés du chômage de très longue durée (respectivement 7 % et 9 % des demandeurs d'emploi) que dans référentiel (11 % et 12 %).

Plus de chômeurs de très longue durée

Demandeurs d'emploi selon l'ancienneté de leur demande au 31 décembre 2015



Lecture : au 31 décembre 2015, 18,7 % des demandeurs d'emplois enregistrés dans le SCoT ont fait leur demande depuis 3 ans ou plus.

Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C.

Source : Pôle emploi, DEFM au 31 décembre 2015.

Définitions

La **capacité d'accueil touristique** se définit en nombre de places d'hébergement (lits touristiques), selon une convention de calcul sommaire :

- capacité en hôtellerie classée ou non : nombre de chambres * 2
- capacité en hôtellerie de plein air classée ou non : nombre d'emplacements * 3
- capacité en résidences secondaires : nombre de résidences secondaires * 5

Le champ porte sur les hôtels de tourisme, classés ou pas, de plus de 5 chambres et sur les campings de plus de 10 emplacements, classés ou pas.

Le **taux de fonction touristique** correspond à la capacité d'accueil touristique pour 100 personnes résidant sur le territoire.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le **chômage** au sens du recensement de la population correspond aux personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Les **demandeurs d'emploi** en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. Les demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, au contraire des catégories D et E. Les demandeurs de catégorie A n'ont exercé aucun emploi durant le mois tandis que les catégories B ou C ont exercé plus de 78 heures au cours du mois.